Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_055-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 01 JUILLET 2021

Délibération n° 2021/055

OBJET :

Demande de subvention FEADER au titre du programme LEADER Programme d'animations culturelles à la Maison des Métiers du Cuir, future cité Cuir et Matières

Date de convocation : **24 juin 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **26**	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **08 juillet 2021**

L'an **2021, le 01 juillet** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 26
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - M. SERIN Christian - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme AMALIK Hanane - Mme BORDES Mélanie - M. CALMETTES Patrick - M. JOLY Jean-Luc - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 7
Mme LEPINAY Marie-Christine (pouvoir LAVIT Michèle) - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule (pouvoir BOUTIN Mireille) - M. BARTHES Philippe (pouvoir BELOU Florence) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme FITA Claire (pouvoir TRUQUET Marie-Thérèse) - M. SCUGLIA Domenico (pouvoir ORTEGA Fernand) - Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : Néant.

M. SERIN Christian a été élu secrétaire.

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_055-DE

La Maison des Métiers du Cuir est actuellement un site muséal municipal dévoilant l'univers passionnant du travail du cuir, cette matière noble et emblématique. Le site ouvert dans les années 1990, devient depuis des années un lieu culturel à part entière de la ville. S'y succèdent des spectacles, des concerts, des expositions, des résidences liés de près ou de loin à la matière cuir. Ces animations attirent un public toujours plus nombreux.

Depuis 2018, une réflexion est menée pour transformer le site en un pôle d'attractivité régional : « Cité Cuir et Matières ». S'appuyant sur la détermination des entreprises, soutenues par les collectivités, la Cité Cuir et Matières deviendra un outil de valorisation avec pour ambition de se projeter vers l'avenir. Trois pôles structureront le site : un pôle économie, un pôle culture et un pôle tourisme.

En 2021, la Maison accueillera plusieurs manifestations reliant l'économie du cuir, la culture et le tourisme. Dans la perspective du projet « Cité cuir et Matières », ces manifestations en dessinent les premiers contours. Les objectifs sont communs : promouvoir le territoire, valoriser le savoir-faire local, encourager les entreprises, favoriser l'innovation et la création et créer des liens entre les différents acteurs du territoire.

Description des quatre projets :

- **L'art contemporain en territoire « cuir », triptyque, Volet III – Floryan Varennes « Violence Vitale » :**

  Cette action est le troisième et dernier volet d'une trilogie de résidence en entreprise, de workshop et d'exposition à la Maison des Métiers du Cuir.
  La résidence s'attachera à valoriser les ressources et l'identité du territoire à travers un projet artistique fédérateur en renforçant auprès des publics, l'attractivité d'une œuvre de création contemporaine réalisée in situ. L'artiste explorera les liens entre la création artistique et l'artisanat. L'objectif sera de valoriser les ressources et l'identité d'un territoire à travers un projet artistique en relation directe avec les acteurs locaux. De fait, ce projet renforcera la cohésion sociale par la mise en réseau de différents acteurs du territoire et en promouvant l'accès à la culture pour tous.

  Partenaires : Ministère de la Culture (dispositif artiste en entreprise) / L'AFIAC (Association fiacoise d'initiatives artistiques contemporaines) / Centre d'Art le Lait / Réseau d'entreprises « Graulhet, le cuir » / Maroquineries Philippe Serres / Maroquinerie La Fabrique / Mégisserie Icart / Société FGM.

- **Les apéros-concerts de la Maison des Métiers du Cuir :**

  Les apéros-concerts à Graulhet, ce sont des concerts d'artistes de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet ou de la région Occitanie.
  L'objectif est d'offrir aux habitants du territoire une programmation riche et variée au sein de la Maison des Métiers du Cuir. Les samedis soir, dans la cour de la Maison des Métiers du Cuir, curieux, badauds, passionnés de musique et de culture se retrouvent au cœur de la ville dans un espace ouvert à tous. Les animations sont gratuites afin d'offrir à tous la possibilité de se divertir et de se cultiver. A l'issue des représentations, artistes et spectateurs se retrouvent autour de dégustations de mets et boissons locales.
  Ce projet largement soutenu et encouragé par la DRAC.

  Partenaires : DRAC / Région Occitanie / Département du Tarn / Gaillac-Graulhet Agglo / Office de Tourisme Bastides et Vignobles du Gaillac.

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_055-DE

- **Les rencontres de l'art et du cuir (septembre-novembre 2021)**

  La ville de Graulhet souhaite favoriser la rencontre entre la création contemporaine et la filière cuir de Graulhet. Il s'agit de montrer la richesse du savoir-faire graulhétois en rassemblant artistes, designers et artisans du cuir autour de la matière. Cette émulation permettra de mettre en avant le génie artistique et l'excellence de l'industrie du cuir de Graulhet et de favoriser l'émergence de nouveaux talents.
  Ces rencontres permettront de promouvoir l'innovation des mégissiers et des maroquiniers, leur savoir-faire et d'explorer les liens entre les entreprises et la création artistique. En plus de favoriser la création contemporaine, ces rencontres agissent comme une rampe de lancement de plusieurs projets : la rénovation de la Maison des Métiers du Cuir, l'intégration des visites en entreprise « Graulhet, le cuir dans la peau » dans un cadre régional, voire plus large. Un tel événement a pour objectif de valoriser les réflexions engagées par les acteurs du cuir sur l'avenir de la filière et de leur donner une visibilité nationale voire internationale.

  Partenaires : DRAC / Région Occitanie / Département du Tarn / Gaillac-Graulhet Agglomération / Centre d'Art Le Lait / CCI Tarn / AFIAC / réseau d'entreprises « Graulhet, le cuir » / CNC (Conseil National du Cuir) / Maroquinerie La Fabrique / Maroquinerie Philippe Serres / Euréka / Cuir en Stock.

- **Les fêtes médiévales (Journées européennes du patrimoine) :**

  La ville de Graulhet souhaite organiser une politique d'actions et événementiels construits et cohérents en lien avec la future Cité Cuir et Matières. Il s'agit de mettre en avant les richesses culturelle, industrielle et patrimoniale de la ville et de favoriser la rencontre entre des savoirs, des savoir-faire, un ou plusieurs artistes, un ou plusieurs objets industriels, artistiques patrimoniaux et le (s) public(s).
  L'objectif est d'organiser un événementiel structurant autour du patrimoine graulhétois pour valoriser et accompagner les futurs projets dans ce domaine. La fête médiévale se déroulera pour sa majeure partie dans le Quartier Politique de la Ville, autour des monuments patrimoniaux, de la Maison des Métiers du Cuir et dans l'espace urbain. D'autres événements seront organisés dans le site muséal, dans une médiathèque, un lieu de spectacle vivant et d'autres structures associées. Les événements auront une dimension ludique, diversifiée (tant au niveau des patrimoines que des pratiques artistiques et culturelles), ancrée sur le territoire, participative, conviviale tout en conservant une caution scientifique assurée par les différentes structures de qualité associées.

Le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès des fonds européens FEADER au titre du programme Leader (mesure 19.2 du PDR- en référence à l'action 1,11 fiche action 1 du plan de développement du Gal Vignoble Gaillacois) sur la base du plan de financement présenté ci-dessous :

- **Coût opération 42 944,39 € HT**

Etat :	3 162,87 € - aide proratisée
Région :	2 583,53 € - aide proratisée
Département :	632,57 € - aide proratisée
Leader :	20 613,29 €
Aides privées :	1 000,00 € (CNC)
Autofinancement :	14 952,13 € dont 7 363,23€ appelant du Feader

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal,

DÉCIDE

Envoyé en préfecture le 05/07/2021
Reçu en préfecture le 05/07/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210701-2021_055-DE

- DE VALIDER le projet, le plan de financement de l'opération présentée ci-dessus.

- D'APPROUVER le dépôt d'une demande de subvention au titre du Feader - mesure 19.2 du PDR-fiche-action 1.

- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce projet.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »